



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(Article L121-10 du Code des Communes)  
Le Conseil Municipal se réunira à la Salle du Foyer Rural

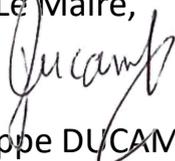
**le Mercredi 14 Décembre 2022 à 19h00**

Affiché, le 7 Décembre 2022.

**ORDRE DU JOUR**

- ✚ Détermination du nombre d'adjoints - Election d'un d'adjoint,
- ✚ Décision Modificative n°2,
- ✚ Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement – exercice 2023,
- ✚ Demande subvention LEADER (Europe) – Maison Culturelle
- ✚ Demande DETR année 2023,
- ✚ Demande de subventions Conseil Départemental manifestations communales :
  - Semaine de la Culture (Mars 2023),
  - Fête du Printemps et de la Terre (Juin 2023),
  - Fête des vendanges (2<sup>ème</sup> week end septembre 2023).
- ✚ Création d'emploi CDD,
- ✚ Tableau des effectifs : ouverture de poste,
- ✚ Extinction de l'Eclairage Public sur l'ensemble de la Commune – Période test,
- ✚ Article 8 : rue de la Mairie,
- ✚ Partage taxe d'aménagement avec la Communauté de Communes Médoc Estuaire – Validation taux,
- ✚ Tracé d'une canalisation de gaz naturel TEREGA – Signature d'une convention instituant une servitude de passage,
- ✚ Tarifs 2022/2023 (Plaquettes/ Emplacement forains / Prairie),
- ✚ Subvention collège du Pian-Médoc : matériel pour formation secourisme
- ✚ Informations diverses.

Le Maire,

  
Philippe DUCAMP

